SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Grande-Rivière tenue à l'hôtel de Ville de Grande-Rivière, **le lundi 5 août 2019** de **18 h** à **18 h 06**, sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur **Gino Cyr**.

2019-08-05

SONT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Mesdames Valérie Langelier et Lucie Nicolas, Messieurs Christian Moreau, Léopold Briand, Gaston Leblanc et Denis Beaudin.

++

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. Demande de permis de construction (Lot #5 650 370 — Chemin des Bois)
2. Période de questions
3. Levée de la séance

++

168.08-19 DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION (LOT #5 650 370 — CHEMIN DES BOIS)

Il est dûment proposé par : **Gaston Leblanc**

et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE : Suite à une demande de permis de construction déposée ET suite à la décision numéro 023.19, recommandation émise par le Comité Consultatif d'urbanisme en date du 31 juillet 2019, le conseil municipal accepte ladite demande de permis concernant la construction d'un bâtiment principal résidentiel sur le lot #5 650 370 ayant frontage sur le chemin des Bois, le tout étant conforme aux exigences du règlement #U-009/03-19 (PIIA).

--- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire annonce la période de questions mise à la disposition des citoyens.

169.08-19 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par : **Léopold Briand**

et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : L'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée.

Le Maire approuve toutes les résolutions contenues dans le présent procès-verbal.

Gino Cyr, Maire	Suzanne Chapados, Greffière